



## Info Covid-19

### Un bon outil pour se faire vacciner : l'application « ViteMaDose »

Si vous êtes éligible à la vaccination, cette plateforme vous permet de trouver un rendez-vous facilement et rapidement dans votre département. Elle est gratuite et sans publicité.

Pour exemple, à l'heure où nous rédigeons cette information, il y a 3951 créneaux de vaccination dans 55 lieux de vaccination.

[Vite ma dose de vaccin !](#)

## Élections Départementales et Régionales : êtes-vous inscrits pour voter ?

Les dimanches 20 et 27 juin, nous serons invités à élire nos représentants départementaux et régionaux.

Attention, la date limite pour s'inscrire sur les listes

électorales est **le vendredi 14 mai**. Contactez la mairie au 01 30 41 31 06 ou sur [mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr](mailto:mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr)



Pour [voter par procuration](#), les procédures seront simplifiées en raison de l'épidémie de Covid-19. Ainsi, chaque électeur peut désormais établir sa procuration en ligne [sur le site dédié](#) avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité.



## Le village

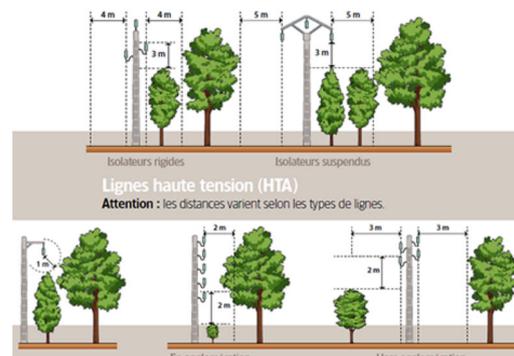
### Cérémonie du 8 mai 1945

Tous les habitants de Rochefort et Longvilliers sont conviés à une double remise de gerbes, à 11h00 à la stèle des aviateurs à Longvilliers, et à 11h30 au monument aux morts à Rochefort-en-Yvelines.

## Sécurité électricité

L'élagage, un enjeu pour tous, et notamment pour nos installations électriques.

La société Elag'Eure, est mandatée par ENEDIS pour sécuriser les réseaux électriques HTA (Haute Tension) en élaguant la végétation des parcelles de propriétaires privés ou publics, qui n'est pas à



la distance de sécurité réglementaire.

basse tension (BT) Lignes basse tension (BT)

Cette opération est prise en charge par ENEDIS.

Depuis le 3 mai, et ce jusqu'au 14 mai, un agent Elag'Eure dépose des avis de passage dans les boîtes aux lettres des administrés concernés par cet élagage

A titre informatif, cet avis de passage se compose comme suit :

- une lettre d'intervention avec un encart à droite indiquant le réseau : HTA (haute tension) ou BT (basse tension), la commune, le numéro de « point fic » ou point d'élagage correspondant à un point GPS (lieu de l'élagage) ;
- une notice explicative ENEDIS sur les responsabilités des propriétaires et les distances de sécurité à respecter ;
- un coupon-réponse à remplir par le propriétaire avec la ou les dates d'intervention de son choix, et à renvoyer à société d'élagage, soit par mail soit par voie postale.

Lorsque les dates des travaux seront arrêtées, les personnes concernées seront averties par mail.

Nous attirons votre attention sur la responsabilité encourue par les propriétaires qui ne respecteraient pas l'obligation d'élagage.



## Parc Naturel Régional

Une nouvelle carte touristique du Parc a été éditée par la mission Tourisme durable-Liaisons douces. Cette nouvelle version s'attache à valoriser l'offre d'itinérance du Parc (points de départ de randonnées, maillage des chemins de randonnées pédestres, itinéraires cyclables et itinéraires emblématiques). L'offre de randonnées est également disponible [sur le site du Parc](#).

## Enfance-Jeunesse

**Depuis le lundi 3 mai 2021**, les dossiers d'inscription aux services périscolaires pour l'année scolaire 2021/2022 peuvent être téléchargés sur le site de la commune (<https://mairie-rochefortenyvelines.fr/>),

rubrique « vie scolaire », ou être retirés au siège du Syndicat Intercommunal des Ecoles (SIE) à la mairie de Rochefort -en-Yvelines , Place des Halles.

Ils sont à remettre au secrétariat du SIE, aux horaires d'ouverture de la mairie, **au plus tard le samedi 12 Juin 2021**. Ils peuvent également être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie, située sur la place des Halles, côté parking, ou renvoyés par mail à : [mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr](mailto:mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr)



**Rentrée scolaire en petite section de la maternelle**



Votre enfant est né en 2018 ? Il va donc faire sa première rentrée scolaire en septembre prochain.

Après avoir inscrit votre enfant auprès du Syndicat Intercommunal des Ecoles (cf. ci-dessus), [rendez-vous sur le site de la maternelle](#) pour y trouver tous les documents à compléter et les informations nécessaires à l'entrée à l'école de votre enfant.

## Eco-Responsables

Le samedi 8 mai, les déchèteries de Saint-Arnoult et de Bonnelles seront fermées.



## Commerce : offre d'emploi

Notre boulangerie La Fournée de Rochefort recherche une vendeuse pour 1 CDD d'un mois en juillet, renouvelable 1 mois et susceptible de déboucher sur un CDI.

Horaires : du mardi au samedi de 14h00 à 19h30 et le dimanche de 8h00 à 14h30. Une période d'essai peut être envisagée dès que possible. Les candidatures sont à déposer à la boulangerie. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner, le matin, au 01 30 41 31 30.